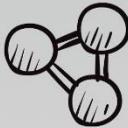
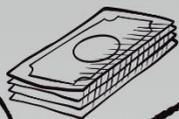
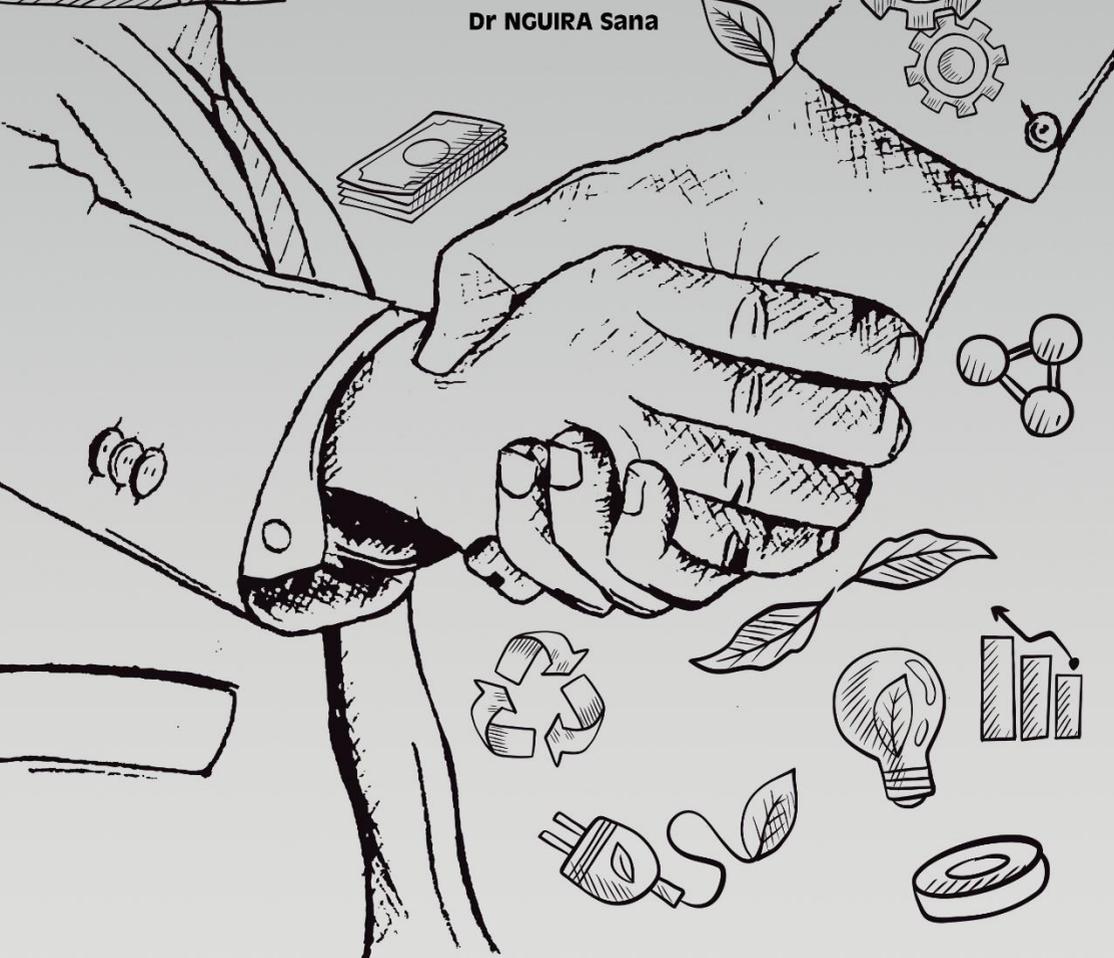




Rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions

Cas du gouvernorat de Kasserine

Dr NGUIRA Sana



Sommaire

Préambule	04
Rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions Etude de l'impact des associations de développement sur les investissements cas du gouvernorat de Kasserine	
Résumé	12
Interlocution	13
Cadre conceptuel	14
Cadre contextuel	20
Etude empirique	27
I. Méthodologie et sources de données	27
II. Résultats de recherche	33
Conclusion	37
Annexes	38
L'économie solidaire et sociale : facteurs de redynamisation et d'amélioration des indicateurs socio-économiques	
Etude de cas de la SMSA wafa – Kasserrine-	43
Résumé	44
Introduction	45
I. Les organisations de l'économie sociale et solidaire en Tunisie	48
II. Analyse de l'écosystème de l'économie solidaire et sociale à Kasserine	53
III. Etude du terrain : Analyse des indicateurs de la SMSA avant et après le regroupement	61
Conclusion	70
Conclusion Générale	72
Bibliographie	74

Préambule

L'économie marchande basée sur l'accumulation des richesses et orientée vers la réalisation des profits a accentué les écarts de développement et a favorisé l'extension de la pauvreté. Face à ces inégalités, l'économie solidaire et sociale s'est imposée comme un modèle alternatif qui réduit les disparités et comble les besoins insatisfaits. Ce nouvel ordre s'est imprégné d'une triple inscription dans la sphère économique, sociale et politique. En effet la concrétisation des démarches engagées en faveur de la réduction des inégalités et de la redistribution des richesses doit être appuyée par un engagement irréversible de la part de l'Etat, de l'administration publique, et des organismes de soutien pour la conception d'un cadre institutionnel et l'approbation d'un régime juridique.

L'exercice des activités solidaires et sociales exige une conceptualisation juridico institutionnelle par la mise en place d'un réseau de structures d'appui et de dispositifs d'aide à la constitution, démarrage, exploitation et continuité des activités. Il est aussi important de déterminer le cadre de référence et de définir le champs d'action, les structures, les modalités d'organisation et les mécanismes de gestion et ce par la ratification des lois et la promulgation des textes

juridiques qui règlemente le fonctionnement démocratique de l'action collective dans les entreprises de l'économie solidaire et sociale.

En Tunisie, La loi 2020-30 du 30 juin 2020 relative à l'économie solidaire énonce les dispositions générales et la gouvernance de l'économie solidaire et sociale. Selon les dispositions de cette loi de référence, les entreprises de l'économie solidaire sont des coopératives y compris les sociétés mutuelles, des groupements de développement dans le secteur de l'agriculture et de pêche GDA, des associations (mutuelles, de micro finance ou exerçants des activités économiques à finalité sociale), des sociétés à l'exception de sociétés unipersonnelles et à responsabilité limitée, des sociétés d'assurance mutuelle et des groupements d'intérêts économiques à condition de se conformer aux termes de la loi présente et toute personne morale de droit privé que le législateur peut créer et qui respecte les dispositions de la présente loi

Ces entreprises exercent des activités économiques à finalité sociale et œuvrent pour la réalisation de la justice sociale et la répartition équitable des richesses. Elles ont pour but la cohésion et la stabilité sociale et territoriale pour parvenir au développement durable et soutenu.

Les recherches scientifiques et les études empiriques s'accordent à déterminer l'impact de ces structures sur le développement local et sectoriel et à reconnaître les capacités des entreprises sociales et solidaires à générer des ressources, à accomplir des investissements, à dégager des plus-values, à libérer les esprits et les idées et à réaliser l'innovation sociale.

Dans ce cadre de réflexion, nous avons mené deux études de recherches dans l'objectif de montrer le rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions en prenant le cas du gouvernorat de Kasserine ; un gouvernorat intérieur de la dorsale tunisienne dont les délégations se placent en premier rang dans le classement de la pauvreté : Hassi el ferid, Jedeliane et El Ayoun sont les trois délégations les plus pauvres de la Tunisie avec des taux de pauvreté supérieurs à 50%, Majel Bel Abbess se place au cinquième rang avec un taux de pauvreté de 41 % et trois autres délégations (Hidra, Sbiba et Fériana) qui affichent des taux de pauvreté de plus de 30% et se placent parmi les trente délégations les plus pauvres du pays.

Nous nous sommes intéressées à deux types d'entreprises sociales et solidaires, les associations plus précisément les associations de développement et les coopératives plus précisément les sociétés mutuelles des

services agricoles SMSA soumises à la loi 2003-94 du 18 octobre 2005 des services agricoles

Les associations sont porteuses de biens sociaux et constituent un mode privilégié à la participation citoyenne. Elles offrent un espace de créativité pour répondre aux besoins sociaux et collectifs. L'intérêt d'étudier le rôle des associations réside dans le fait qu'elles représentent un type de configuration où la décision du groupe démontre l'engagement en faveur de l'action sociale, le confort économique et l'amélioration de la qualité de vie. Les associations de développement se définissent comme des groupes associatifs qui ont une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social. Elles soutiennent les activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'implantation de ce type d'association au gouvernorat de Kasserine à raison d'une association par délégation (soit un total de treize association de développement) a stimulé l'investissement, favorisé le financement de projets et augmenté le nombre d'emplois générés.

L'intérêt d'étudier l'impact des coopératives réside dans le fait qu'elles représentent un mode de partage où l'union des capitaux et la réunion des hommes se justifie par la rentabilité économique et la valeur sociale. Les Sociétés Mutuelles des Services Agricoles incitent les acteurs à coopérer à s'associer et à se compléter dans le

but de mettre en commun des biens, des savoirs et des savoirs faire pour encourager à l'investissement, étendre les activités, moderniser les équipements et diversifier les produits et services. Le schéma mutualiste améliore l'ensemble des indicateurs socioéconomiques des groupements créés, il a un impact environnemental et une valeur sociale puisque qu'il améliore la rentabilité économique du projet des associés et améliore le niveau de vie des individus participants et de la population cible.

Tout au long de ce travail, nous avons mené une étude du terrain auprès des entreprises de l'économie sociale et solidaires situées au gouvernorat de Kasserine dans le but de monter leurs rôles dans le développement régional et l'amélioration de l'ensemble des indicateurs socioéconomiques. Par le biais d'une étude empirique basée sur une analyse quantitative utilisant le DATA MINING pour le traitement des données nous avons montré les corrélations entre le nombre des associations de développement et les variables de l'investissement social. En recourant à une étude qualitative axée sur l'observation et l'entretien réalisés auprès de la société mutuelle des services agricoles SMSA EL Wafa située à Kasserine, nous avons mené une analyse comparée de l'ensemble des indicateurs socioéconomiques avant et après la création de la coopérative.

A travers les études réalisées, nous avons montré que la contribution des entreprises de l'économie solidaire et sociale notamment les associations de développement et les sociétés mutuelles des services agricoles est déterminante pour l'action concertée, l'investissement accompli, l'innovation sociale et l'amélioration de l'ensemble des indicateurs socioéconomiques et du niveau de vie.

Nous concluons que l'économie solidaire et sociale se dote d'un rôle de plus en plus important dans le développement local des régions. Il s'agit d'un modèle alternatif, coopératif et collaboratif qui engage les structures d'appui et les entreprises sociales et solidaires pour la dynamisation de l'économie régionale et locale et la stabilité sociale et territoriale. Les entreprises sociales et solidaires notamment les associations de développement et coopératives agricoles boostent l'investissement social, dynamisent l'économie régionale et améliorent la qualité de la vie.

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions

**Etude de l'impact des associations de
développement sur les investissements
cas du gouvernorat de Kasserine**

Février 2024

Résumé :

L'économie solidaire et sociale définie comme étant un modèle économique alternatif, réunit des citoyens libres et égaux en vue de la création de valeur sociale. La capacité de générer des changements dépend des articulations construites avec une administration publique susceptible de promulguer des lois et de définir des normes d'une redistribution réductrice d'inégalité et disparités. En Tunisie les organismes de soutien et les structures d'appui élaborent les conditions d'indépendance avec les entreprises sociales et solidaires pour la dynamisation de l'économie régionale et locale et la stabilité sociale et territoriale. Des schémas mutualistes, coopératifs et associatifs ont vu le jour pour encourager l'initiative collective et privée, stimuler les investissements et contribuer au développement durable et équitable dans les régions et localités. Le but de cet article est de montrer le rôle des associations au moyen d'une étude de l'impact des associations de développement sur les investissements dans le gouvernorat de Kasserine. Les résultats de l'enquête empirique ont été réalisés par la méthode Data Mining qui a identifié les variables présentant des liens forts entre les associations de développement et les investissements réalisés à Kasserine. Ainsi le modèle de

l'étude empirique a retenu l'investissement (mesuré en 1000 dinars tunisiens) comme variable dépendante, et deux variables indépendantes qui ont un effet positif et significatif : le nombre de projets financés et le nombre d'associations de développement. Les résultats reflètent une corrélation positive entre les variables.

Interlocution :

Le rôle de l'économie sociale et solidaire est de plus en plus reconnu et apprécié dans de nombreux pays. L'économie sociale et solidaire se distingue du modèle économique traditionnel par les valeurs de la solidarité, la coopération, la démocratie, l'équité et la justice sociale. Ces valeurs fondent l'éthique collective d'une société. Elles s'inscrivent dans une perspective de développement humain et de renforcement des communautés.

L'économie sociale et solidaire se dote d'un rôle d'autant plus croissant dans le développement socioéconomique de la Tunisie, contribuant à créer des projets, à générer des emplois, à réduire les inégalités et à promouvoir les investissements dans les régions.

Dans ce contexte les organisations et les structures de l'économie solidaire et sociale se propagent et se généralisent en réponse aux défis socio-économiques

auxquels le pays est confronté, tels que le chômage, l'instabilité et les disparités régionales et afin de contribuer au développement durable et inclusif. Elle se caractérise par un éventail très diversifié d'acteurs et d'initiatives, tels que des coopératives, des associations, des organisations d'entraide, des fondations et des entreprises sociales. Le présent article sera consacré à l'étude de l'impact des associations de développement sur les investissements dans le gouvernorat de Kasserine.

Cadre conceptuel :

L'économie populaire, l'entrepreneuriat social, l'économie solidaire et l'économie sociale regroupent des entreprises qui cherchent à concilier entre activité économique et équité sociale.

« L'Economie sociale et solidaire est un modèle économique composé d'un ensemble d'activités économiques à finalité sociale et portant sur la production, la transformation, la distribution, l'échange, la commercialisation et la consommation de marchandises et services assurés par les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et ce, en vue de répondre aux besoins collectifs de ses membres et à l'intérêt

économique et social général, et dont le but principal ne consiste pas à s'en partager les bénéfices »¹

Le concept désigne une autre façon de créer les richesses et une autre voie pour les partager d'une manière plus égalitaire et moins destructrice. L'Économie sociale et solidaire vise à réunir et à servir les hommes et à renforcer le lien et l'impact social. Elle incite les acteurs économiques à coopérer, à s'associer et à se compléter.

Les études empiriques dénotent que l'économie solidaire et sociale participe à la réalisation de 11 % du PIB du Brésil, 10% du PIB de la France et de 4,2% du PIB mondial. Ces chiffres montrent qu'en plus de l'économie de marché, il existe des activités, des organisations, des coopératives, des associations et des regroupements qui peuvent relancer l'investissement et dynamiser l'économie dans différentes régions. Ces entités dont l'objectif principal bien avant le profit est de répondre aux besoins d'une catégorie souvent défavorisée et marginalisée de la population, jouent un rôle important dans le développement social et économique des territoires. En période de crise, elles interviennent par des actions de proximité qui regroupent les personnes et mettent des capitaux à la disposition des structures d'activités et d'emploi.

¹ Loi 2020-30 du 30 juin 2020, chapitre 1, article 2

Ainsi cette économie plurielle cherche à transformer les mécanismes de production et de servuction afin d'améliorer les conditions de vie, et les opportunités d'une région ou d'un territoire d'une manière durable et équitable et d'instaurer un bien-être global et général.

L'économie solidaire et sociale est un modèle alternatif qui vise à créer de la valeur sociale en impliquant une action publique susceptible de promulguer des droits et de définir des normes d'une redistribution réductrice des inégalités. C'est cette articulation entre citoyens libres et égaux et acteurs publics impliqués et engagés, qui provoque des changements en faveur de la justice, l'égalité et l'éthique collective d'une société et favorise l'inclusion et la participation de tous les acteurs.

Ce modèle repose sur les valeurs humaines de la solidarité, de la liberté, de la responsabilité et de l'équité et respecte les principes de la priorité de l'homme, de la finalité sociale et du développement global, intégral, équitable et durable. Ainsi pour la Tunisie, la quête de développement ne doit pas se focaliser sur l'économie de marché comme approche hégémonique et prédominante, et doit s'inscrire dans une optique axiologique, multidimensionnelle et humaine qui priorise la justice sociale et la répartition équitable des richesses,

réalise l'équilibre entre exigences économiques et les valeurs de volontariat social et aboutit à l'amélioration de la qualité de vie et au confort économique et social.

Dans ce cadre d'idées, et face aux défis que surmontent la Tunisie dans une conjoncture économique difficile marquée par la dégradation des indicateurs économiques (augmentation de l'endettement, diminution de la croissance, aggravation de l'inflation, dégradation de ...) et par la montée des problèmes sociaux (montée du chômage, migration qualifiante, migration illégale...) en temps de crise (pandémie Covid 19, réchauffement climatique...) , il convient d'analyser les manières dont les initiatives sociales et solidaires parviennent-elles à redynamiser l'économie régionale de manière à stimuler les investissements, créer des richesses, générer des surplus et satisfaire les besoins dans un cadre d'échange, de partage de collaboration et de coopération.

Nous soulevons ainsi la problématique du rôle de l'économie solidaire et sociale et nous posons la question de l'impact des associations de développement sur les investissements en montant un modèle empirique basé sur les chiffres et les données du gouvernorat de Kasserine.

Les associations sont constituées par des réunions de personnes en termes de symbiose et d'entraide dans la poursuite d'un objectif donné. Ce sont des acteurs importants de la vie économique, sociale et environnementale, car elles sont impliquées dans de nombreux domaines tels que l'éducation, la culture, la santé, le sport, l'environnement, , le développement socioculturel, le développement économique (local ou régional, au profit des femmes, des handicapés et des catégories défavorisées...). Elles sont créées pour répondre à des besoins locaux ou spécifiques, et mobilisent souvent des bénévoles et des citoyens engagés. Elles peuvent également être des partenaires privilégiés des collectivités territoriales et des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de politiques publiques et de projets de développement local. Ce sont des organisations qui ont un but non lucratif et qui poursuivent une mission d'intérêt général. Elles sont caractérisées par une gouvernance démocratique, une finalité sociale ou environnementale, et une gestion responsable de leurs activités économiques.

Les associations de l'économie sociale et solidaire, exerçant une activité économique à finalité sociale sont régies par le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011. Elles sont également soumises à des règles juridiques spécifiques, qui reconnaissent leurs particularités et leurs

modalités de gestion. Elles sont gérées de manière participative, impliquant l'ensemble des membres dans les prises de décision. Soucieuses de leur impact social, environnemental et économique, elles cherchent à mettre en œuvre des pratiques responsables dans leur gestion quotidienne tout en veillant à promouvoir la solidarité et la coopération, et en développant des relations de confiance entre les différents acteurs impliqués.

Outre le principe de la solidarité, de la bonne gouvernance et de la gestion responsable, les associations de développement optent pour l'ancrage territorial et l'intégration sociale, et cherchent à répondre aux besoins de leur territoire par la mise en œuvre des actions concrètes sur le terrain afin de stimuler les investissements, monter des projets et intégrer des personnes dans la vie économique et sociale. Elles ont un objectif d'innovation sociale et de créativité par le lancement de nouvelles solutions novatrices et solidaires qui surmontent les défis sociaux et environnementaux, en mobilisant les compétences et les ressources de tous les acteurs impliqués.

Ces principes garantissent la spécificité et la singularité des associations de développement, ainsi que leur capacité de regrouper des personnes et des capitaux et de se focaliser sur le développement socioculturel et

économique, en s'intéressant aux secteurs clés et en s'orientent vers les catégories les plus défavorisées.

Nous prenons le cas du gouvernorat de Kasserine où un certain nombre d'associations se sont impliquées dans le processus de développement socioéconomique régional et local et se sont intéressées à la valorisation des richesses de la région comme l'agriculture (arboriculture et culture maraichère) et le marbre, à la promotion de la filière de figue de barbarie et à l'inclusion des femmes artisanes qui travaillent dans le secteur d'Alfa et les femmes travailleuses dans le secteur agricole. Ce travail associatif a permis de réunir des esprits brillants et des innovateurs sociaux, générant ainsi un nombre croissant de projets financés qui ont un impact positif sur les investissements de la région. Ce constat sera démontré par un modèle empirique qui prouve les corrélations entre les variables retenues.

Cadre contextuel :

Le gouvernorat de Kasserine est un gouvernorat frontalier de la dorsale tunisienne, situé au centre ouest du pays dans la zone de steppes. Cette région est caractérisée par un climat aride à semi- arides avec une diversité des ressources naturelles, humaines et patrimoniale.

La superficie du gouvernorat s'étend sur 8269 Km carré, et compte 459551 habitants en 2020. La population rurale représente 56,4 % de la population du gouvernorat. Le secteur agricole occupe 30,1 % de la main d'œuvre (17 % au niveau national). Kasserine est le premier producteur sur le plan national pour plusieurs productions agricoles : pommes, pistaches, figue de barbarie, huile de romarin, légumes... d'où l'intérêt de valoriser son potentiel agricole en développant les démarches de qualité et de bonnes pratiques

L'agriculture biologique offre des perspectives prometteuses notamment pour la production d'olives à huile et d'olives de table, l'arboriculture : pommier, figuier, amandier et pistachier, le maraîchage de plein champ et sous abri et l'élevage : ovins, bovin, apiculture et la cuniculture.

Les projets agricoles intégrés dans le cadre de l'économie solidaire et sociale sont basés sur l'élevage bovin, l'arboriculture fruitiers, l'intensification des cultures en irrigués. Ils s'orientent vers des cultures avec une valeur ajoutée importante, tout en développant les cultures d'arrière-saison et les cultures biologiques.

Le cactus, une autre richesse naturelle du gouvernorat de Kasserine localisé essentiellement au niveau de la délégation de Thala, couvre 82775 ha (16,5

% du pays) dont 80 % sont de la variété inerme et 17 % conduits en mode biologique. La valorisation de figue de barbarie constitue une filière potentielle pour l'économie solidaire et sociale à Kasserine. La transformation de ce produit typique de la région a été favorisée par des projets montés et financés dans le cadre des programmes lancés par les structures d'appui et les entreprises sociales et solidaires : deux groupements de développement agricole GDA, regroupant 870 agriculteurs, et une unité industrielle de transformation pour l'obtention de produits dérivés de figue de barbarie (confiture, huile, produits cosmétiques...).

L'activité industrielle a démarré avec l'installation en 1963 du complexe cellulosique spécialisé dans l'industrie de papier à base d'alpha et situé à la ville de Kasserine. D'autres projets ont été implantés par l'Etat comme la société tuniso-algérienne de ciment blanc, la société tunisienne de la chaux, la marbrerie de l'ouest et la céramique de l'ouest. L'initiative privée a renforcé le tissu industriel dans la région par la création de plusieurs sociétés comme la société de papiers fins, la société de papiers cartonnés, la société poly plastique et la société de céramique de Sbeitla. La filière de l'industrie textile et habillement ITH et la filière industrie des matériaux de construction, de bâtiment céramique et verre IMCCV représentent ensemble 66% des entreprises de la région

qui procurent trois quarts des emplois générés par le secteur industriel. La valorisation des déchets de marbre localisé au niveau de la délégation de Thala a fait l'objet de projet concrétisé et suivie par les organismes de soutien de la région.

Le gouvernorat de Kasserine possède un potentiel touristique important et diversifié qui offre un cadre naturel pittoresque et des paysages spécifiques (autour du Djebel Chambi et des forêts avoisinantes) et des sites archéologiques et des monuments historiques importants (autour des villes de Sbeitla, Heïdra et Kasserine). Il existe aussi un secteur artisanal très diversifié et développé qui contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique. Ce secteur oscille entre l'originalité et l'innovation, et constitue l'un des piliers de l'économie solidaire et sociale dans la région. En effet le savoir-faire dans l'artisanat et la production diversifiée et rénovée, accentue le nombre de projets financés et augmente le nombre de bénéficiaires. Le secteur de l'artisanat occupe plus de 15000 artisans qui créent des produits spécifiques notamment à base d'Alfa.

La valorisation de l'Alfa constitue un pilier de première importance dans le développement régional à Kasserine. La transformation industrielle de l'alfa contribue à la diminution du taux de chômage au niveau urbain et occupe plusieurs personnes dans le milieu rural,

où les femmes sont engagées pour la moitié de l'année (du 1er septembre au 30 avril) dans l'activité d'arrachage et de récolte. Ces activités permettent l'intégration socio-économique de la femme rurale et l'émancipation et autonomisation des femmes artisanes. Ceci a été rendu possible grâce aux pratiques solidaires ancrées sur le territoire et aux projets financés par les associations dans le but de l'inclusion et de l'amélioration des conditions de vie des femmes

Le gouvernorat de Kasserine affiche un taux de pauvreté élevé, 33,6% soit le double du taux de pauvreté national : 15,2 % en 2020. Ce gouvernorat favorise l'éclosion et le déploiement, des mécanismes et des structures de l'économie sociale et solidaire. Plusieurs associations et entreprises sociales y sont actives, avec pour objectif de promouvoir des activités socio-économiques durables, équitables et solidaires. Ces associations se justifient de l'utilité sociale et de l'ancrage territoriale et se dotent de rôle important dans la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des porteurs de projets.

Tableau 1. Analyse du tissu associatif à Kasserine

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Compatibilité du champ d'action avec le contexte socio-économique des territoires - Réponses aux besoins socioéconomiques et environnementaux des territoires puisque les projets associatifs répondent aux exigences du développement humain, à certains - Octroi des subventions et réception des fonds provenant de bailleurs de fond internationaux pour financer les projets - La bonne gouvernance en termes de symbiose et d'entraide dans la poursuite d'objectif commun, - Bon niveau d'instruction des adhérents et dirigeants des associations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Viabilité et durabilité des projets réalisés sur les territoires. - Difficulté d'insertion socioprofessionnelle - Modèle économique - Dépendance de l'octroi des fonds comme source de revenu pour le financement de projets puisque le modèle économique est basé sur les subventions et les aides. - Faiblesse de la part relative de l'autofinancement et absence des dispositifs de financement, d'appui et d'accompagnement de la part de l'état. - Complexité des procédures de gestion financière et administrative. - Mauvaise circulation interne et externe de l'information d'où des problèmes de communication et de coordination entre acteurs

Opportunités	Menaces
<p>-Le contexte socio-économique de certaines régions (pollution, pauvreté, accès aux ressources naturelles ...) représente un potentiel de réalisation de plusieurs projets associatifs.</p> <p>-- Possibilité de mise en place des réseaux associatifs inter et intra régionaux.</p>	<p>-Des associations inconscientes de leurs rôles en tant qu'entités de l'ESS</p> <p>-Le modèle économique totalement dépendant des fonds internationaux.</p> <p>-Gestion unipersonnelle de plusieurs associations, une gouvernance souvent dominée par une ou quelques personnes.</p> <p>-Absence de stratégies de développement et d'intervention clairs par rapport à des territoires sociaux</p>

Le gouvernorat de Kasserine est composé de 13 délégations, dans chaque délégation on y trouve une association de développement qui se dote du rôle de la promotion de l'initiative individuelle et collective en vue de la création d'une dynamique locale pour la réalisation des projets et la stimulation de l'investissement. Elles englobent toute activité à but non lucratif pour la promotion de la citoyenneté, le développement économique (régional, local, au profit des femmes, des personnes handicapés et des couches défavorisées en

général...), le développement socioculturel, la démocratie participative et la bonne gouvernance, les droits socio-économiques, les droits civils et politiques. et le sport.

Tableau 2. Les données des associations au gouvernorat de Kasserine (2019-2020)

Variable	2019	2020	2021
Nombre des Associations de développement	13	13	13
Investissements (en 1000 DT)	5575	4833	4250
Nombre de Projets Financés	3201	2766	2294
Nombre d'emplois	958	1041	1738

Source : Office de Développement du Centre Ouest ODCO

Les associations de développement sont au nombre de 13, elles ont financé des projets qui ont généré des emplois dans les différentes délégations du gouvernorat.

Etude empirique :

I. Méthodologie et sources de données

- **Méthodologie :**

Nous utiliserons la méthode Data Mining pour identifier les variables présentant des corrélations entre les associations de développement et leur investissement à Kasserine.

Selon Friedman (1998), Data Mining est le processus d'extraction d'informations précédemment inconnues, compréhensibles et exploitables à partir de grandes bases de données et de l'utiliser pour prendre des décisions commerciales cruciales. C'est un processus d'aide à la décision dans lequel on s'intéresse aux grandes bases de données des modèles d'information inconnus et inattendus

Gatel (2016), a affirmé que le « Data Minig » représente toutes les technologies susceptibles de rechercher et d'analyser les informations contenues dans les bases de données. On appelle également ce processus l'analytique. C'est un outil de prospection visant à trouver des structures originales et des corrélations informelles entre des données. Il permet d'utiliser les données du passé pour prédire les événements du futur.

Cette spécialité fait appel à des technologies à la croisée de la gestion des bases de données, de l'intelligence artificielle, des systèmes experts et des statistiques. Parmi les méthodes utilisées citons la classification, les réseaux neuronaux, l'arbre de décision, SEMMA, Sis sigma, ...

Pour la modélisation de la variable d'intérêt, nous ferons recours à l'algorithme des MARSpline : un modèle

qui fonctionne mieux que les autres modèles concurrentiels.

- **Sources de Données**

Pour étudier le rôle des associations de développement et montrer leurs impacts sur l'investissement, nous allons se référer aux données quantitatives concernant les associations de développement du gouvernorat de Kasserine, pour la période 2019-2021. Les chiffres recueillis concernent les montants engagés par ces associations pour réaliser des investissements, financer les projets et créer des emplois.

Ainsi le modèle de l'étude empirique retient l'investissement (mesuré en 1000 dinars tunisiens) comme variable dépendante, et quatre variables indépendantes :

- NPF : Le nombre des projets financés,
- NAD : Le nombre des associations de développement,
- NE : Le nombre des employés par association ;
- Crise : la crise de covid-19).

Tableau3. Définition des variables.

Variable	Description
IS	Investissement social (1000 DT)
NPF	Nombre des projets financés
NAD	Nombre des associations de développement
NE	Nombre des employés
Crise	Crise de covid-19

Source : Elaboration personnelle

Pour construire le modèle empirique on utilise le fichier de données des associations de développement au gouvernorat de Kasserine. Les données représentent quatre variables liées à l'environnement économique à savoir le nombre des projets financés, le nombre des associations de développement, le nombre des employés par association par an 2019 (n=1), 2020 (n=2) et 2021 (n=3) : et la crise de covid-19 entre 2019 et 2021 (3 ans) sur une sélection de 13 associations de développement au gouvernorat de Kasserine.

Tableau 4. Association du développement (Kasserine 2019-2021)

Délégation	NAD			NPF			IS (1000 dt)			NE			Crise de covid-19		
	1	2	3	1	2	3	1	2	23	1	2	3	2019	2020	2021
Kasserine Nord	2	1	1	585	421	254	1125	705	450	221	109	235	1	0	0
Kasserine Sud	1	1	1	309	216	121	575	575	300	135	83	90	1	0	0
Ezzouhour	1	1	1	135	34	0	200	75	0	111	4	0	1	0	0
Sbeitla	1	1	1	117	0	88	175	0	275	1	0	70	1	0	0
Jedliene	1	1	1	129	179	157	225	275	275	34	99	134	1	0	0
Hassi Farid	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Sbiba	1	1	1	44	0	46	100	0	100	*	0	15	1	0	0
Thala	1	1	1	394	398	378	625	650	650	81	110	210	1	0	0

Foussana	1	1	1	509	432	438	650	625	600	45	182	365	1	0	0
Ayoun	1	1	1	182	174	86	225	225	150	68	104	55	1	0	0
Fériana	1	1	1	349	235	218	600	475	500	198	125	188	1	0	0
Majel Bel Abbès	1	1	1	232	254	273	475	425	425	44	131	232	1	0	0
Haidra	1	1	1	216	423	190	600	803	525	20	94	144	1	0	0
Total	13	13	13	3201	2766	2249	5575	4833	4250	958	1041	1738	-	-	-

Source : Office de Développement du Centre Ouest ODCO

II. Résultats de recherche :

Au terme de cette étude nous avons utilisé le Data Mining, pour distinguer les relations et les modèles précédemment inconnus dans les données. Cette méthode nous a permis de déterminer les variables qui influencent fortement l'investissement.

Pour traiter la problématique soulevée, il a fallu identifier les variables les plus pertinentes avec le module des "Meilleurs prédicteurs".

Le tableau 3 présente les Statistiques descriptives les plus importantes pour les variables utilisées dans l'étude, où il est clair que la moyenne IS estimée à environ 375,846 milles dinars tunisien, et la moyenne estimée du variable NPF est d'environ 211 projets financés par an. Aussi, la moyenne estimée du variable NAD est d'environ une association par région et la moyenne estimé du variable NE est d'environ 96 employés par association.

Tableau5. Statistiques descriptives des variables étudiées.

Variables	Valid N	Mean	Min	Max	Std. Dev
IS	39	375,846	0,000	1125,000	272,244
NPF	39	210,667	0,000	585,000	159,942
NAD	39	1,000	0,000	2,000	0,229
NE	39	96,077	0,000	365,000	86,222
Crise	39 »e<s	0,641	0,000	1,000	0,436

Source : Elaboration personnelle

Dans cette étape, nous nous basons sur l'approche Data Mining à travers la technique de régression par les MARSplines pour analyser la relation de chaque variable avec l'investissement social. Autrement dit, cette technique est employée pour analyser l'impact de chaque déterminant sur IS.

Notre étude empirique, dégage plusieurs résultats importants. La régression MARSpline, avec une variable dépendante, quatre variables indépendantes, un ordre d'interaction égale 3, une pénalité égale 2, un seuil égale 0.0005 et avec l'application de l'élagage, nous donne les spécifications du modèle suivant : un nombre de terme égale 3, un nombre de fonctions de bases égale 3 et une erreur de GVC égale 0.065.

Pour l'analyse de la feuille de données relative à l'importance des variables exogènes, nous constatons que la variable NAD possède 1 dans la colonne référence. Nous pouvons conclure que cette variable est utilisée dans une seule fonction de base ce que signifie que cette variable est relativement importante dans ce modèle. Nous observons également que la variable NPF est utilisée dans 2 fonctions de base. Cette variable est donc importante dans ce modèle.

Tableau 6. Nombre de référence de chaque prédicteur (IS)

Dépendentes	Références (aux fonctions de base)
NPF	2
NAD	1
NE	0
Crise	0

En revanche, les variables NE et crise possèdent un zéro dans la colonne référence. Nous pouvons, donc, conclure que ces variables ne sont utilisées dans aucune fonction de base et qu'elles ne sont pas importantes dans notre modèle. D'après ces résultats on constate que le nombre des projets financés et le nombre des associations de développement améliorent l'investissement social au gouvernorat de Kasserine durant la période de notre étude.

La technique MARSplines va construire la ou les fonctions de régression à l'aide des sommes pondérées des termes intégrant les produits des fonctions de base. La feuille de données des coefficients nous fournit toutes les informations relatives au terme du modèle MARSplines ainsi que les coefficients correspondants. Elle nous indique également le type de chacune des fonctions de base et le degré d'interaction dans chaque terme.

Tableau 7. Terme du modèle MARSplines et les coefficients correspondants.

basis function	Coefficients IS	Knots NPF	Knots NAD	Knots EP	Knots Crise
Intercept	4,795				
Term.1	-2,0589	2,350			
Term.2	0,924	2,350	0,000		
Source : Elaboration personnelle					

Pour résumer, l'équation établie par le modèle MARSplines est la suivante :

$$\begin{aligned}
 IS = & 4,795 - 2,059 * \max(0; 2,350 - NPF) \\
 & + 0,924 * \max(0; NPF - 2,350) \\
 & * \max(0; NAD - 0,000)
 \end{aligned}$$

Cette étude a dégagé une valeur du R2 égale à 0.9 ce que signifie que 90% des variations de la variable endogène sont expliquées par le modèle. Les résultats montrent que les variables NPE et NAD ont un effet positif significatif sur l'investissement social, au gouvernorat de Kasserine.

Conclusion :

Afin de démontrer le rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions, nous avons mené une étude pour prouver l'impact des associations de développement sur les investissements.

Le Datamining défini comme un ensemble de méthodes utilisées dans le processus de découverte des connaissances, nous a permis de montrer que le nombre des projets financés et le nombre des associations de développements affectent positivement l'investissement des associations de développement au gouvernorat de Kasserine durant la période 2019-2021

Au terme de cette étude on conclut que les associations de développement affectent positivement le nombre de projets financés et améliorent les investissements.

Annexes

Analyse statistique de la variable étudiée

Variable	Descriptive Statistics (Feuil 1 in pfe)				
	Valid N	Mean	Minimum	Maximum	Std. Dev.
Investissement (1000dt)	39	375.8462	0.00	1125.000	272.2437
Nombre de projets financés	39	210.6667	0.00	585.000	159.9418
Nombre des Associations de développement	39	1.0000	0.00	2.000	0.2294
Nombre d'emplois	39	96.0769	0.00	365.000	86.2223
Crise de covid-19	39	0.6410	0.00	1.000	0.4860

Dependent: investissem Multiple R : ,94954548 F = 77,91428

R²: ,90163662 df = 4,34

No. of cases: 39 adjusted R²: ,89006446 p = ,000000

Standard error of estimate: 90,266545016

Intercept: -61,12413371 Std.Error: 66,06841 t(34) = -,9252 p < ,03614

Statistic	Summary Statistics ; DV : investissements (1000 dt) (Feuil 1 in pfe)
	Value
Multiple R	0.949545482
Multiple R ²	0.901636623
Adjusted R ²	0.890064461
F(4.34)	77.9142761
P	1.23337910E-16
Std. Err. Of Estimate	90.266545

		Regression Summary for Dependent Variable : investissements (1000dt) (Feuil1 in pfe)				
		R=.94954548 R ² =.90163662 Adjusted R ² =.89006446				
		F(4.34)=77.914 p<.000000 Std.Error of estimate : 90.267				
N=39	b*	Std.Err. of b*	b	Std.Err. of b.	t(34)	p-value
Intercept			-61.1241	66.06840	-0.92516	0.361401
Nombre de projets financés	0.910298	0.084064	1.5495	0.14309	10.82862	0.000000
Nombre des associations de developpement	0.088199	0.062764	104.6641	74.48150	1.40524	0.006324
Nombre d'epmlois	0.000246	0.077856	0.0008	0.24583	0.00316	0.997494
Crise de covid-19	0.016186	0.060837	9.0674	34.08134	0.26605	0.791805

0 cases with missing data were found.

MARSplines Results:

Dependent: investissements (1000 dt)
 Independents: nombre de projets financés, nombre des associations de développement, nombre d'epmlois, crise
 Number of terms = 3
 Number of basis functions = 3
 Order of interactions = 3
 Penalty = 2,000000
 Threshold = 0,000500
 GCV error = 0.06541092500
 Prune = Yes

Model Summary (Feuil1 in pfe)	
Model specifications	Value
Independents	4
Dependents	1
Number of terms	3
Number of basis functions	3
Order of interactions	3
Penalty	2.000000
Threshold	0.000500
GCV error	0.065410
Prune	Yes

Coefficients, knots and basis functions	Model coefficients (Feuil1 in pfe)				
	NOTE : Highlighted cells indicate basis functions of type Max (0. Independent-knot), otherwise max(0. Knot-independent)				
	Coefficient investissements (1000 dt)	Knots nombre de projets financés	Knots nombre des associations de developpement	Knots nombre d'emplois	Knots crise de covid-19
Intercept	4.7953				
Term.1	-2.0589	2.3500			
Term.2	0.9243	2.3500	0.00		

investissements (1000 dt) = $4,79531067712074e+002 - 2,05892146995089e+000 * \max(0; 2,35000000000000e+002 - \text{nombre de projets financés}) + 9,24316027774748e-001 * \max(0; \text{nombre de projets financés} - 2,35000000000000e+002) * \max(0; \text{nombre des associations de developpement} - 0,00000000000000e+000)$

Dependents	Number of References to Each Predictor (Feuil1 in pfe) Number of times each predictor is referenced (used)	
	References (to Basis Functions)	
Nombre de projets financés	2	
Nombre des associations de developpement	1	
Nombre d'emplois	0	
Crise de covid-19	0	

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

**L'économie solidaire et sociale :
facteurs de redynamisation et
d'amélioration des indicateurs
socio-économiques**

Cas de la SMSA EL WAFA de Kasserine

Avril 2023

Résumé :

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire désigne un mode d'activités économiques qui réunissent des personnes dans des structures juridiques (coopératives, associations, groupements) fondées sur le principe coopératif de solidarité et sur le principe démocratique de prise de décision. Ces entités créées autour d'une identité collective s'ajustent aux dispositifs réglementaires de constitution, renforcent le lien social et incitent les acteurs réunis à s'associer, à coopérer, à se compléter, et à redynamiser les activités. Tel est le principe de fonctionnement des coopératives y compris les sociétés mutuelles des services agricoles SMSA dont le but est de s'auto-pérenniser, d'améliorer les indicateurs socioéconomiques de la coopérative et de renforcer l'impact social.

Cette étude porte sur une analyse comparée des indicateurs économiques et sociaux avant et après le regroupement des agriculteurs en une société mutuelle des services agricoles SMSA implantée au gouvernorat de Kasserine.

Cette contribution montre que le schéma mutualiste se présente comme un levier puissant de la création des richesses économiques et sociales, de

l'amélioration des indicateurs des sociétés mutuelles et de réalisation des attentes des bénéficiaires et des associés.

Introduction

Le concept de l'économie solidaire et sociale désigne un ensemble de pratiques, de représentations et de regroupement organisés afin de répondre aux besoins d'une catégorie souvent défavorisée de population en proposant des solutions innovantes et en impliquant des acteurs locaux dans leurs mises en œuvres.

Le terme économie sociale et solidaire désigne un mode d'activités économiques qui regroupe un ensemble de structures juridiques (mutuelles, associations, coopératives, associations) fondés sur le principe de l'hybridation ressources et l'engagement direct des usagers, le développement de circuits courts sans recours aux intermédiaires et l'identité éthique qui priorise l'aspect humain et les valeurs de solidarité, et d'éthique sociale.

L'économie solidaire et sociale s'avère aujourd'hui une des voies porteuses d'une nouvelle dynamique de l'économie régionale et locale qui procure une stabilité sociale et territoriale. C'est un vecteur de développement

local qui met en œuvre des potentialités économiques de production de biens et services, une rentabilité sociale de contribution au développement et soutien de citoyenneté et une éthique collective de concrétisation des valeurs de la solidarité, d'équité et de justice sociale.

Les collectivités locales sont les premières instances qui interceptent les signaux de dysfonctionnement social, décèlent les manifestations des besoins de proximité à satisfaire et aperçoivent les signes du manque de cohésion sociale. Les administrations et les structures d'appui locales sont les premières interlocutrices des porteurs d'idées de projet et des promoteurs locaux. Pour jouer le rôle de catalyseur dans la dynamisation de l'économie régionale et de la stabilité sociale et territoriale, l'économie solidaire et sociale a besoin d'identifier les créneaux et les secteurs de son intervention, les modèles de gestion, de contrôle et de gouvernance, les mécanismes de mesure de ses impacts, les procédures de financement et d'incitations et des techniques de communication capables d'augmenter sa visibilité. Il convient dès lors d'analyser les manières dont les initiatives sociales et solidaires parviennent-elles à créer des richesses, générer des surplus et satisfaire les besoins dans un cadre lucratif limité qui œuvre dans le but de servir la collectivité.

Ainsi la question de recherche posée dans cet article est « Quel est l'impact de l'économie sociale et solidaire sur la création des richesses et des emplois, et sur l'amélioration des indicateurs technico-commerciaux et financiers ».

Pour pouvoir adopter une réponse à cette question, nous avons pris le cas d'une société mutuelle de services agricole SMSA localisée au gouvernorat de Kasserine afin de mener une analyse comparée des indicateurs économiques et sociaux avant et après le regroupement des agriculteurs en mutuelle agricole implantée à Chreyea – Kasserine.

A cet égard nous supposons, que le regroupement des agriculteurs en SMSA a un impact positif sur la création des richesses économiques, pour la genèse des emplois, pour la promotion des ventes notamment les exportations et pour l'amélioration des indicateurs technico-financiers.

Pour répondre à la question de recherche posée et valider l'hypothèse énoncée, nous allons commencer par présenter les concepts clés et définir les notions théoriques, ensuite nous analyserons l'écosystème du lieu d'implantation de la société mutuelle envisagée pour l'étude et nous allons finir par mener une analyse

comparée des indicateurs de rentabilité économique et d'utilité sociale. Ainsi dans un dernier temps, les résultats de l'analyse comparée seront synthétisés pour donner une conclusion à ce travail.

I. Les organisations de l'économie sociale et solidaire en Tunisie :

L'économie solidaire et sociale est définie dans la littérature comme une économie alternative ou plurielle ou un tiers secteur qui repose sur l'économie qui renvoie à la production des biens et services, la dimension sociale qui réfère à une rentabilité sociale révolue par la contribution au développement de la citoyenneté et des pratiques démocratiques et à la promotion de l'initiative individuelle et collective et par l'émergence de la solidarité fondant l'éthique collective de la société avec l'équité et la justice.

Certains auteurs soulignent que l'économie sociale et solidaire repose sur trois économies : l'économie marchande (sous forme de production de biens et services marchands qui dégagent une marge bénéficiaire), l'économie non marchande (sous forme de production de biens et services non marchands dont le prix ne couvrent les couts de productions) et l'économie non monétaire (sous forme d'activités domestiques, aides non rémunérée et bénévolat). Une vision d'intégration

sociale des catégories de personnes marginalisées et défavorisées justifie les activités non marchandes et non monétaires d'où l'intention sociale aux manques de reconnaissances et d'égalités et l'attention politique aux inégalités de développement et aux disparités entre les régions. Ainsi l'aspect politique revêt une importance cruciale dans la définition de l'économie solidaire et sociale puisque la construction d'un espace public et des canaux d'échange et de partage favorise la capacité à provoquer des changements sociaux, à générer la justice et l'équité et à réduire les injustices matérielles et immatérielles.

La dimension économique repose sur l'engagement mutuel entre les membres et les acteurs regroupés, cet engagement réciproque crée un lien social basé sur la prédominance initiale et la réciprocité. La consolidation économique se fait par l'hybridation de trois types de ressources : « les ressources réciprocaires initiales (le lien de réciprocité qui peut s'actualiser en bénévolat, en volontariat ou en des manières d'engagement plus informelles) sont relayées par des ressources publiques qui émanent de l'État social selon le principe économique

de la redistribution et des ressources marchandes fondées sur le principe du marché »².

L'économie solidaire et social évolue selon trois formules de base à savoir le système relationnel qui donne la primauté au relation et aux transactions entre les individus ; la gouvernance démocratique qui octroie une voix par homme lors de la prise de décision, et le territoire puisque l'économie solidaire et sociale s'attache à répondre à des besoins spécifiques très localisés et s'appuie sur des interactions entre acteurs de proximité géographique.

Cette économie plurielle renvoie à des formes de propriété plurielle se basant sur des schémas coopératif, mutualiste, et associatif. L'action publique promulgue les textes alternatifs et définit les règles de gestion et les normes de distribution et de partage les plus réductrices d'inégalités.

Les acteurs de l'économie solidaire et sociale sont classés en deux catégories : les structures d'appui et les entreprises solidaires et sociales.

² Eme, B. et J.-L. Laville, 'L'économie solidaire comme économie plurielle', in C. Verschuur, I. Guérin et I. Hillenkamp (dir.), *Genre et économie solidaire, des croisements nécessaires*, Cahiers Genre et Développement, n°10, Genève, Paris : L'Harmattan, 2017, pp. 96

Les structures d'appui ne constituent pas en tant que telles des entreprises d'économie solidaire et sociales ; elles exercent des activités d'encadrement, d'accompagnement et d'appui à la promotion de l'économie solidaire et sociale. Il s'agit d'une diversité d'organismes publics³ :

- La quasi-totalité des ministères relatifs aux secteurs des affaires sociales, des finances, du tourisme, de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'emploi, du développement et la coopération internationale, de la femme, etc.
- Des établissements publics tels que l'Institut national de la statistique (INS), l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI), l'Office national de l'artisanat (ONA), les offices d'élevage et des pâturages, les Commissariats régionaux de développement agricole, le centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (IFEDA), etc.
- Les collectivités locales, à savoir la commune et la région.

Quant aux entreprises de l'économie solidaire et sociales, le législateur tunisien les a défini et énumérés.⁴ Il s'agit de

³La promotion de l'économie sociale et solidaire en Tunisie Analyse et mise en œuvre de la loi n°2020-30

⁴ Loi n° 2020-30 du 30 juin 2020, relative à l'économie sociale et solidaire, chapitre 1 article 3

« Toute personne morale de droit privé à condition de respecter les dispositions de la présente loi et de disposer du label « entreprise de l'économie sociale et solidaire » mentionné à l'article 3 de la présente loi. Lesquels sont⁵ :

- ✓ Les coopératives y compris les sociétés mutuelles de services agricoles soumises à la loi n°2005-94 du 18 octobre 2005,
- ✓ Les groupements de développement dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime, - Les associations mutuelles,
- ✓ Les associations de micro finance soumises aux dispositions de la présente loi,
- ✓ Les sociétés d'assurance mutuelle à condition de se conformer aux dispositions de la présente loi,
- ✓ Les associations régies par le décret-loi n° 2011- 88 du 24 septembre 2011 exerçant une activité économique à finalité sociale,
- ✓ Les sociétés, à l'exception des sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée,
- ✓ Les groupements d'intérêts économiques, à condition de se conformer aux dispositions de la présente loi,
- ✓ Toute personne morale de droit privé que le législateur peut créer et qui respecte les dispositions de la présente loi

⁵ Loi 2020-30 du 30 juin 2020, chapitre 1, article 3

II. Analyse de l'écosystème de l'économie solidaire et sociale à Kasserine :

Le gouvernorat de Kasserine est un gouvernorat situé au Centre-Ouest du pays, il est limité par quatre gouvernorats : Sliana et Le Kef au Nord, Sidi bouzid à l'Est et Gafsa au Sud. C'est un gouvernorat frontalier limité par l'Algérie à l'Ouest.

Le gouvernorat de Kasserine accapare 8% de la superficie de la Tunisie et 4% de la population du pays avec 459551 habitants en 2020.

Les terres agricoles et les parcours d'Alfa s'étendent respectivement sur 744,046 mille hectares et 226,046 mille hectares. Les périmètres irrigués ne représentent que 0,7% du périmètre national avec seulement 35,8 mille hectares et le nombre des entreprises comptants plus de 10 salariés sont au nombre de 63 soit 1,2% du tissu industriel tunisien.

Le gouvernorat compte treize délégations et affichent un taux de pauvreté de 33,6 % soit le double du taux de pauvreté national estimé à 15,2 en 2020. La concentration des personnes pauvres est observée aux délégations de Hassi el ferid, Djedliane et El Ayoun, les trois délégations qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés.

L'économie solidaire et sociale s'avère un levier important pour réduire les écarts de développement et briser les inégalités sociales et les disparités régionales. Ses structures sont appelées à jouer le rôle de catalyseur pour accroître l'efficacité des politiques publiques en intégrant les acteurs locaux et en mettant l'accent sur le milieu comme facteur de développement local dont les stratégies planifications se basent sur une planification ascendante qui considère les spécificités de la région et envisage les urgences de la population.

Nous commençons par analyser le répertoire de l'ensemble des structures d'appui en fonction des services qu'ils fournissent. Nous constatons la présence de trois types d'organismes :

- Les organismes de formation : il s'agit en l'occurrence de l'Agence Nationale de l'Emploi et de Travail Independent ANETI dont le rôle est d'organiser des cycles de formation en entrepreneuriat et gestion d'entreprise, des Centres Techniques Sectoriels, de l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) qui assure la formation hôtelière et touristique, du centre de Promotion des exportations (CEPEX) et de l'Appui aux Initiatives de Développement(AID)

- Les organismes d'accompagnement : tels que les centres d'affaires, l'Agence de promotion de l'investissement et de l'innovation, l'Agence de

Promotion des Investissements Agricoles APIA, les commissariats Régionaux de Développement agricole CRDA, les Cyber-parcs, les pépinières d'entreprises, les Forgien Investment Promotion Agency FIPA

- Les organismes de financement : les associations de microcrédits, la banque Tunisienne de Solidarité BTS, la banque de financement des petites et moyennes entreprises BFPME, le fonds de promotion et de décentralisation industrielle FOPRODI, Enda-interarabe ...

Le diagnostic interne et externe des organisations d'appui dans la région de Kasserine, nous a permis de synthétiser les principales forces et faiblesses et des opportunités menaces :

Tableau n°1 : Diagnostic interne et externe des structures d'appui et organismes de soutien	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau de structures d'appui composé d'organisme de formation, d'accompagnement et de financement - Engagement de ces organismes régionaux à se doter de rôle d'interface entre les différents acteurs - Implications des acteurs à s'échanger pour créer des terrains d'ententes et des effets de synergie dans le cadre de la concertation et de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Lourdeur des règles, procédures et modalités de gestion administratives pour les structures publiques d'appui - Parcellisation et segmentation des services entre les organismes Problèmes de coordination, de communication et de synchronisation entre les différents intervenants Divergence et différence entre les différents acteurs - Difficultés de concertation et lourdeur du processus de prise de

complémentarité	décision
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif favorable la création et à l'émergence des entreprises de l'économie solidaire et sociale - Implication du pouvoir public par la promulgation des textes et la création des structures d'appui et d'organismes régionaux de promotion des investissements dans les régions - Dynamique associative et institutionnelle favorable pour dynamiser les économies régionales et réduire les inégalités de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation administrative et politique malgré la décentralisation régionale - Chevauchement de responsabilité et existence de plusieurs intervenants sur une seule action - Inexistence d'organisme de soutien et de financement spécifiques aux entreprises de l'économie solidaire et sociale

La promulgation des textes alternatifs statuant le cadre légal et régissant les procédures et les modalités de gestion constitue un facteur de dynamisation qui incite à la création des entreprises de l'économie sociale et solidaire et à la réduction des inégalités et des disparités entre les acteurs et les territoires.

Les entreprises de l'économie solidaire et sociales sont définies par la loi n° 2020-30 du 30 juin 2020, qui fixe dans son troisième article les types des entreprises de l'économie solidaire.

Tableau n°2 : Les entreprises de l'économie solidaires et sociales

Entités	Référence juridique	Mission
Associations	<ul style="list-style-type: none"> - Le décret-loi n°88 du 24 septembre 2011 relatif aux associations - La loi de finance complémentaire de 2015 les articles 20 et suivant (les associations ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés) 	<p>Toute activité à but non lucratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La promotion de la citoyenneté ▪ Le développement économique (régional, local, au profit des femmes, des handicapés et des couches défavorisées en général...) ▪ Le sport ▪ Le développement socioculturel. ▪ La démocratie participative, bonne gouvernance. ▪ Droits socio-économiques ▪ Droits civiles et politiques.
Groupements de développement agricole et de la pêche (GDAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Loi -99-43 du 10 mai 1999 telle que modifié par la loi 2004-24 du 15 mars 2004. - Décret 99-1819 du 23 août 1999 portant statuts type des groupements de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche tel que modifié par le décret 2001-3006 du 31 décembre 2001 et 2005-978 du 24 mars 2005. 	<p>Selon L'article 4 nouveau de la loi 2004-24 :</p> <p>La protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipement de leurs périmètres d'intervention en équipement et infrastructures de base agricoles et rurales. - La participation à l'encadrement de leur adhérents et leur orientation vers les techniques agricoles et de pêche les plus fiables pour augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles et leurs activités de pêche et d'aquaculture et l'intérêt collectif de leurs adhérents, vers le développement des systèmes de parcours et des techniques d'élevage. - L'aide des organismes concernés à l'apurement des situations agraires. - L'établissement de relations de coopération et d'échange des expériences dans le domaine de l'agriculture et de la pêche avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers. - L'accomplissement, d'une manière générale, de toute mission visant l'appui des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA)	<p>Loi 2005-94 DU 18/10/2005</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statuts types objet du décret 2007-1391 du 11 juin 2007 	<p>Fournir des services à leurs adhérents pour mettre à niveau les productions agricoles et améliorer la gestion de la production.</p> <p>Elle a pour objet de fournir les services nécessaires à l'activité de ses adhérents par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'achat au profit de ses adhérents des matières premières et des intrants nécessaires à l'agriculture et à la pêche. <p>La conservation, la transformation, le stockage, le conditionnement, le transport et la vente des produits agricoles et des produits de la pêche et d'aquaculture provenant de l'activité de ses adhérents dans le cadre des activités de la société mutuelle et dans les limites des besoins effectifs de ses adhérents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'acquisition du matériel agricole, des outils et des équipements nécessaires à la pêche et à l'aquaculture et sa gestion optimum compte tenu des outils appartenant aux adhérents. ▪ Le stockage et la vente des carburants au profit des adhérents. ▪ L'encadrement et la vulgarisation au profit de ses adhérents. ▪ En outre la société mutuelle peut accomplir toutes activités ayant pour objet la promotion des adhérents.
Groupements d'intérêt économique (GIE)	<ul style="list-style-type: none"> - Code des Sociétés Commercial - Livre Cinq - Des Fusions, Cessions, Transformation et Groupements de Sociétés 	<p>Faciliter ou développer l'activité économique de ses membres, améliorer ou accroître les résultats de cette activité. L'activité du groupement doit se rattacher à l'activité économique de ses membres et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci</p>
Coopératives	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien modèle 	<p>Anciennement connues sous l'appellation des Unités coopératives de production. On fait référence aujourd'hui au SMSA comme les nouvelles coopératives.</p>

Ce diagnostic a été élaboré selon la méthodologie d'observation et d'analyse en se basant sur des visites sur terrains et des lectures des rapports existants.

Les données récoltées lors de l'observation et de visite sur terrain ont été croisées avec des données et analyses existantes. Nous synthétisons les éléments de diagnostic interne et externe des sociétés mutuelles des services agricoles SMSA dans la région de Kasserine :

Tableau n°3 : Diagnostic interne et externe des SMSA	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Le schéma associatif des SMSA est un schéma coopératif qui permet de rassembler des agriculteurs et de dynamiser la situation interne de l'entreprise et l'environnement externe du territoire - Les investissements seront améliorés, les produits diversifiés et les prix plus compétitifs - gestion démocratique et bonne gouvernance car la prise de décision se fait souvent à travers le vote ou de façon consensuelle. - Disponibilité de la force de travail et modernisation des techniques de production d'où l'amélioration de la productivité - Amélioration des indicateurs sociaux, commerciaux et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Capital et contribution faible des adhérents. - Manque de ressources - Nécessité de recourir à l'endettement - Difficulté de trouver des sources et des moyens de financements

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisation par la création des richesses et la création des emplois - Amélioration de la qualité de la production - Potentialité d'extension et de prospection de nouveaux marchés locaux, nationaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de financement et d'accès au crédit pour financer les investissements - Difficultés de gestion et d'interaction entre les différentes autorités de tutelle - Manque de garanties pour avoir l'accès à des crédits.

En ce qui concerne, les secteurs de l'économie solidaire et sociale à Kasserine, et après avoir assisté à l'atelier de cartographie et d'analyse de l'écosystème lors du forum régional de l'économie sociale et solidaire tenu le 26 mai 2023 à l'Institut supérieur des Etudes technologiques de Kasserine en présence des responsables des entreprises solidaires et des représentants des structures d'appui, nous synthétisons les filières et secteurs potentiels, en deux secteurs poreux se rapportant à l'agriculture et à l'artisanat :

Tableau n°4 : Les secteurs potentiels de l'économie solidaire et sociale à Kasserine

Agriculture : Culture maraîchère et agriculture biologique

- Olivier
- Pommier
- Figuier
- Figue de Barbarie
- Potentiel pour labellisation BIO

<p>Agriculture : Transformation produits agricoles typiques de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Huile d'olive ➤ Produits dérivés de la figue de barbarie et figuier (Confiture, huile, produits cosmétiques///) 	la
<p>Artisanat : Laine Savoir-faire traditionnel</p>	
<p>Artisanat : Alfa</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir-faire traditionnel ➤ Produit typique de la région ➤ Richesse de matière première 	

III. Etude du terrain : Analyse des indicateurs de la SMSA avant et après le regroupement

1- Méthodologie de recherche :

Au titre de cette étude empirique, nous avons opté pour l'étude de cas de la société mutualiste des services agricole el wafa dans le but de comprendre les effets et les impacts de ce regroupement d'agriculteurs. Nous avons utilisé la méthode de l'observation indirecte qui consiste à consulter des documents administratifs et à analyser des supports d'informations sur la structure organisationnelle, la viabilité commerciale, l'agencement technique et la situation financière et ce afin de comparer les indicateurs de la société mutualiste el Wafa avant et après le regroupement en entreprise d'économie solidaire et sociale. La période de l'observation couvre les trois années suivant la constitution de la SMSA.

Nous avons également mené un entretien avec le directeur afin de comprendre les mécanismes, les avantages et les changements apportés par la nouvelle structure mutualiste des services agricoles. Cette technique nous a permis de collecter des informations nécessaires à l'élaboration de ce travail de synthèse.

2- Objectif de recherche :

Créée en 2018, la SMSA El-Wafa est une société mutualiste de services agricoles implantée à Sbeitla, village mal desservi du sud-ouest tunisien, dans le gouvernorat de Kasserine. La SMSA est composée de 87 membres, elle est spécialisée dans la culture de tomates, vendues à un intermédiaire qui transforme le rendement en tomates séchées et exporte vers l'Italie.



L'objectif général de notre étude de terrain au sein de la SMSA EL Wafa, est de montrer l'impact de l'économie solidaire et sociale et de comparer entre les

indicateurs avant et après l'intégration à l'entreprise associative. Les objectifs spécifiques qui se dégagent de cet objectif général peuvent se présenter comme ci-dessous :

- Montrer que l'entreprise de l'Economie Solidaire et Sociale est un facteur de redynamisation, en effet elle a un impact socio-économique : créer des richesses et créer des emplois

- Montrer que l'entreprise de l'Economie Solidaire et Sociale est un levier d'amélioration de la production, en effet elle a un impact technique : modernisation des procédures de travail, diversification des produits et amélioration de la productivité

Montrer que l'entreprise de l'Economie Solidaire et Sociale est un facteur de dynamisation commerciale, en effet elle a un impact sur l'élargissement des gammes des produits, la prospection des marchés et la promotion des ventes

- Montrer que l'entreprise de l'Economie Solidaire et Sociale est un levier d'amélioration de la situation financière, en effet elle a un impact sur le plan financier : augmentation du chiffre d'affaire et amélioration des indicateurs de rentabilité

3- Présentation des résultats :

✓ **Sur le plan économique**

✓ **Avant :**

Avant l'intégration de l'ESS les agriculteurs formant la SMSA de Chreia souffraient des plusieurs des problèmes d'ordre économique :

- Coût élevé des matières premières (semences de tomates, engrais organiques ...)
- Production annuelle relativement moyenne voire faible
- Près de 40 % de la récolte des tomates est périmé, suite aux problèmes relatifs à la hausse des températures, et au non-respect des chefs des usines de leurs engagements avec les agriculteurs.
- Réticence des agriculteurs à emblaver les tomates, à cause de la hausse du coût de la main-d'œuvre, de la pénurie des pesticides.

✓ **Après :**

Après l'intégration de l'ESS ces problèmes économiques ont été quasiment résolus. Nous confirmons la dynamisation économique par la création de richesses et l'augmentation des quantités produites

Tableau n°4 : l'augmentation de la quantité produite

Années	2020	2021	Taux de croissance
Superficie cultivée	180 hectares	220 hectares	2.22%
Production annuelle tomates fraîches	14400 tonnes	17600 tonnes	22.22%
Production annuelle tomates séchées	15 tonnes	25 tonnes	66.66%

✓ **Sur le plan social**

❖ **Avant :**

Avant l'intégration de l'économie sociale et solidaire, le nombre des agriculteurs qui exercent la production de tomates et des tomates séchées sont au nombre de 6 agriculteurs. Le nombre des employés s'élèvent à 10 ouvriers permanents, 23 ouvriers saisonniers et

❖ **Après :**

Après la création de la société mutualiste, et l'augmentation de la production de 66,7 %, le nombre d'adhérents a augmenté passant de 6 à 87 agriculteurs et le nombre de postes d'emplois créés a atteint 84.

Tableau n°5 : Création d'emplois

Poste	Effectif
Cadres supérieurs	6
Cadres inférieurs	78
Total	84

✓ **Sur le plan technico-commercial :**

❖ **Avant :**

Avant la création de la société mutualiste agricole, les agriculteurs utilisent des moyens archaïques de production traditionnelle :

❖ **Après :**

Après l'adoption de l'ESS et l'augmentation du nombre d'agriculteurs adhérents, nous avons constaté l'utilisation des nouvelles techniques de production, de séchage et d'emballage avec des aménagements des locaux, des espaces et des terres cultivables et des acquisitions de matériaux d'irrigation, de plantation, de fertilisation et une rénovation du processus d'exploitation (approvisionnement-production-distribution). L'augmentation de la production de tomates s'est accompagné d'une diversification de la gamme de produit de tomates séchés, puisque la SMSA produit, conditionnel et commerciale deux produits : tomates séchées, tomates séchées en poudre.

✓ **Sur le plan financier :**

Ces actions entretenues dans le cadre du regroupement des agriculteurs, ont permis d'améliorer le résultat financier qui était déficitaire et de réaliser des gains sur les exercices comptables des années 2020,

2021. Pour des raisons de confidentialité on s'abstient d'éditer le tableau des résultats financiers.

Afin de mieux comprendre le pourquoi et le comment dans des situations concrètes, nous avons réalisé un entretien avec le directeur SH. Le guide d'entretien élaboré à partir de la littérature sur la méthodologie de recherche qualitative et les théories de l'économie solidaire et sociale, a permis de reconduire l'entrevue. Nous avons opté par un entretien semi directif, le début de l'entretien était consacré à la création de la SMSA el Wafa ensuite nous avons évoqué l'ensemble des effets positifs sur chacun des plans (le plan commercial, technique, social et financier) et nous avons abordé enfin les impacts socioéconomiques de cette société mutualiste.

La SMSA cultive et récolte principalement des tomates Sabra, mieux adaptées au climat de Kasserine, sur 350 hectares de terres et a une capacité de production annuelle de 10 000 tonnes. La saison de croissance s'étend de la mi-février à la fin avril et la période de récolte s'étend de la mi-juin à la fin août. Le modèle SMSA a permis aux petits exploitants agricoles d'accroître leur accès aux marchés et aux actifs productifs comme les semences et les outils, de partager les connaissances techniques et de bénéficier de la

commercialisation collective. Cette organisation a également aidé à autonomiser les membres en participant aux processus décisionnels, en garantissant les droits d'utilisation des terres et en négociant de meilleures conditions d'engagement dans les chaînes de valeur ou l'agriculture contractuelle.

L'organigramme de la société mutualiste est un organigramme centralisé, avec un dirigeant placé au sommet qui comporte une ligne hiérarchique qui traduit la transmission de la décision et de l'information.

Les produits de la SMSA ont été bien accueillis par divers clients locaux, et l'entreprise explore de nouvelles opportunités pour augmenter les ventes avec des clients tunisiens qui produisent du concentré de tomate double. Afin de finaliser les commandes avec ces acheteurs, la SMSA doit être en mesure d'assurer la traçabilité complète de ses produits conformément aux meilleures pratiques agricoles internationales.

Les produits de la SMSA ont été certifiés. A court terme, cette reconnaissance technique a permis à la SMSA d'augmenter de 30% les revenus des ventes domestiques par rapport à l'année dernière et d'intégrer 35 nouveaux membres. À long terme, la certification

permettra à l'entreprise de faire un pas de plus vers le lancement d'une entreprise internationale.

Partant des résultats de l'enquête du terrain, nous constatons que l'économie solidaire et sociale est considérée comme un vrai pilier de développement local d'une région ou d'une collectivité à travers un commerce équitable qui équilibre le rapport entre producteur et consommateur. Du côté des producteurs, les entreprises collectives (coopératives, mutuelles ou entreprises à but non lucratif) parviennent à fonctionner grâce à l'hybridation des ressources. Les entreprises collectives créent des emplois, investissent dans leurs infrastructures et innovent leurs façons de faire. Elles sont rentables et assurent leurs pérennités. Ainsi nous répondons à la question de recherche posée dans cet article, et nous confirmons l'impact de l'économie sociale et solidaire sur la dynamisation par la création des richesses et des emplois, la diversification des produits et l'augmentation de la production, la modernisation des équipements et sur l'amélioration des indicateurs par l'augmentation des ventes et des recettes, la croissance du chiffre d'affaire et le dégagement des bénéfices.

Conclusion

D'après l'analyse comparée de la situation de la SMSA étudiée avant et après l'intégration des agriculteurs à l'entreprise de l'économie solidaire et sociale, nous pouvons affirmer que le schéma mutualiste se présente comme un levier puissant de la création des richesses économiques et sociales. Ainsi après l'étude de cas de la SMSA El wafa situé au gouvernorat de Kasserrine, et d'après les analyses économiques, sociales, technologiques et financières, nous avons constaté que la création de la mutuelle SMSA a redynamisé la situation de société par la création des richesses et des emplois et améliorer les techniques d'exploitation, les modalités de gestion et les indicateurs financiers de qui a permis de dégager des ressources importantes et créer de la valeur économique, sociale et politique.

En conclusion, nous avons vérifié l'hypothèse selon laquelle le modèle économique des entreprises de l'économie solidaire et sociale est un modèle pertinent du moment où les objectifs de l'action de regroupement des acteurs correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux attentes du territoire. Les changements provoqués suite à la création de la société mutuelle ont permis de résoudre les problèmes préalablement identifiés et de créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble des

intervenants internes et externes sur le territoire envisagé et dans le contexte évoqué qu'il soit physique, économique, technologique, social, environnemental et institutionnel.

Conclusion générale

Tout au long de cet ouvrage, nous avons tenté de monter le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les régions en prenant le cas du gouvernorat de Kasserine un gouvernorat défavorisé de l'intérieur de la Tunisie qui affiche des indicateurs de développement en dessous de la moyenne nationale. Nous avons ainsi mené deux études empiriques sur le terrain pour monter le rôle des associations de développement et visualiser l'impact des sociétés mutuelles des services agricoles SMSA.

Les résultats des travaux de recherche ont concouru à des résultats positifs qui déterminent la corrélation entre le nombre des associations de développement et l'investissement social et qui montrent la dynamisation de la situation de la SMSA étudiée - la SMSA El wafa situé au gouvernorat de Kasserine- par l'amélioration des indicateurs économiques, sociaux, techniques et financiers permettant ainsi de créer de la valeur économique et de concourir à l'innovation sociale.

En guise de conclusion, les études réalisées dans le cadre de cet ouvrage, ont montré que la contribution des entreprises de l'économie solidaire et sociale est déterminante pour l'action concertée, l'investissement accompli, l'innovation sociale et l'amélioration de

l'ensemble des indicateurs socioéconomiques et du niveau de vie : les associations de développement et les coopératives agricoles boostent l'investissement social, dynamisent l'économie régionale et améliorent la qualité de la vie.

L'économie solidaire et sociale a un rôle prépondérant dans la création de la valeur économique et sociale. C'est un modèle alternatif, coopératif et collaboratif qui engage les structures d'appui et les entreprises sociales pour contribuer au développement local et à la stabilité sociale dans les régions.

Bibliographie

ARTIS, A. & DEMOUSTIER, D. & PUISSANT, E. (2009). Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées. RECMA Revue internationale d'économie Sociale.

<https://doi.org/10.7202/1020962ar>

BARON, C. & ARON, H. (2005). Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance 2008. L'économie sociale et solidaire une alternative à l'économie « capitaliste ». RECMA Rev. Int. L'économie Sociale au Sud : les associations de développement local au Maroc. Revue internationale de l'économie sociale, (295), 70–93.

<https://doi.org/10.7202/1021876ar>

BERGENGERE, D. & FLORIANE, V. (2020). Les associations au cœur du développement économique des territoires. La Tribune Fonda N°245 - Associations et collectivités - Mars 2020

BOUDOHAY, Y. & SADIK, A. (2023). Les organisations de l'économie sociale et solidaire et le développement local : Une revue de littérature systématique par la méthode PRISMA. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(1-1), 1-21.

[file:///C:/Users/Lenovo/Downloads/894-Article%20Text-2279-1-10-20230130%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Lenovo/Downloads/894-Article%20Text-2279-1-10-20230130%20(1).pdf)

EME, B. et LAVILLE, J. (2017), L'économie solidaire comme économie plurielle, in C. Verschuur, I. Guérin et I. Hillenkamp (dir.), *Genre et économie solidaire, des croisements nécessaires*, Cahiers Genre et

Développement, n°10, Genève, Paris : L'Harmattan, 2017, pp. 95-100

<https://books.openedition.org/iheid/6970?lang=fr>

FRIEDEMANN, J.H. (1997). Data Mining and Statistics: What's the connection?, in D W Scott (ed) Computing Science and Statistics, vol. 29, no. 1, pp.3-9.

GATEL, S. (2016). Technologies : Le "Big Data" et "Data Mining" à l'ère de la finance.

HEBRILL, G. & Lechevallier, Y. (2003). Data Mining et analyse des données, in Govaert G. Analyse des données, Ed. Lavoisier, Paris, pp. 323-355.

NAFIL, Y. (n.d). Innovation Sociale : Contribution à sa Conceptualisation et Analyse de son Appui à l'Économie Sociale et Solidaire, Exemple du Maroc 30.

NDIAYE, A. (2011), Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires 16.

PARODI, M. (2005). Économie sociale et solidaire et développement local. RECMA N° 296, pages 26–41

ARODO, M. (2008). L'économie sociale et solidaire une alternative à l'économie « capitaliste ». RECMA Revue. Internationale d'économie Sociale.

PIERRE, G. & BIOTEAU, E. (2017). L'ancrage territorial des coopératives de proximité en réponse à des besoins sociaux localisés. Études de cas dans l'Ouest français. Chaire Recherche, Norois. Environnement, aménagement, société 25–37.



Dr. Sana N'GUIRA

Docteur en démographie de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis

Enseignante universitaire à l'institut supérieur des sciences humaines de Tunis; Chargée de cours démographie, démographie sociale et entrepreneuriat social.

Dans ses recherches elles s'intéressent aux questions liées à la démographie, à la démographie scolaire, à la démographie du marché de travail et au développement.

L'économie marchande basée sur l'accumulation des richesses et orientée vers la réalisation des profits a accentué les écarts de développement et a favorisé l'extension de la pauvreté.

Face à ces inégalités, l'économie solidaire et sociale s'est imposée comme un modèle alternatif qui réduit les disparités et comble les besoins insatisfaits. L'exercice des activités solidaires et sociales exige une conceptualisation juridico institutionnelle par la mise en place d'un réseau de structures d'appui et par la ratification des lois et la promulgation des textes juridiques qui règlementent les modalités d'organisation, les mécanismes de gestion et le fonctionnement démocratique de l'action collective.

En Tunisie, les entreprises de l'économie solidaire et sociale sont régies par les dispositions de la loi 2020-30 du 30 juin 2020 relative à l'économie solidaire, elles exercent des activités économiques à finalité sociale et œuvrent pour la réalisation de la justice sociale et la répartition équitable des richesses.

Les recherches scientifiques et les études empiriques s'accordent à déterminer l'impact de ces structures sur le développement local et territorial et à reconnaître les capacités des entreprises sociales et solidaires à parvenir au développement durable et soutenu. Au titre de cet ouvrage, nous avons mené deux études de recherches dans l'objectif de montrer le rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions en prenant le cas du gouvernorat de Kasserine

A travers les études réalisées, nous avons montré que la contribution des entreprises de l'économie solidaire et sociale en l'occurrence les associations de développement et les sociétés mutuelles des services agricoles est déterminante pour l'action concertée, l'investissement accompli, l'innovation sociale et l'amélioration de l'ensemble des indicateurs socioéconomiques et du niveau de vie. Nous concluons que l'économie solidaire et sociale se dote d'un rôle de plus en plus important dans le développement local des régions. Il s'agit d'un modèle alternatif, coopératif et collaboratif qui engage les structures d'appui et les entreprises sociales et solidaires pour la dynamisation de l'économie régionale et locale et la stabilité sociale et territoriale. Les entreprises sociales et solidaires boostent l'investissement social, dynamisent l'économie régionale et améliorent la qualité de la vie.

ISBN 978-9938-79-151-8



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage
Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

Tél: (+216)71 325 129 - Fax: (+216)71 325 128 ✉ contact@ftdes.net 🌐 ftdes.net